Arrêté n°2025/147

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
DE BRETAGNE OCCIDENTALE

- Vu le code de l'éducation articles L.613-1 et L. 712-2,

- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au Master

- Vu les propositions de M. le directeur de l'UFR droit et sciences économiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Le jury d'examen du Master Justice, procès et procédure, pour l'année universitaire 2025/2026, est composé comme suit :

Semestres 7 et 8 et délivrance de la Maîtrise

Président du jury	ROUX-DEMARE François-Xavier	MCF
Vice-présidente	GALLIOU-SCANVION Anne-Marie	MCF
Membres titulaires	BIAGINI Sandrine	MCF
	GALLIOU-SCANVION Anne-Marie	MCF
Membres suppléants	BALLOT-LÉNA Aurélie	PR
	GUERIN Dorothée	MCF

Semestres 9 et 10 et délivrance du Master

Président du jury	ROUX-DEMARE François-Xavier	MCF - Université de Brest
Membres	AUROY Benoît	MCF - Université de Rennes 1
	FRANCOIS Samuel	Pr - Université de Rennes 1
	LEBOIS Audrey	MCF - Université de Nantes

ARTICLE 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Fait à Brest, le 12 novembre 2025
Pour Le Président de l'Université,
P/d La Vice-Présidente formation en charge du CFVU

Hélène COUTHON